

Résultats du Sondage SCOT

Sommaire

Liminaire :	3
Quels types de rapports transfrontaliers pour le territoire SCOT ?	4
Quel domaine économique est le plus prisé ?	6
Quel type d'urbanisation pour le territoire SCOT ?	8
Quelles dynamiques pour favoriser la création de logements ?	10
Quels modes de transports pour demain ?	12
Quels projets de déplacement structurants pour le territoire ?	15
Quelle perception des actions prioritaires en matière d'environnement ?	18
ANNEXE (questionnaire passé auprès de la population)	20

Liminaire :

Le sondage suivant a été effectué auprès d'un échantillon représentatif de 280 personnes de plus de 15 ans résidents sur le territoire du SCOT (c'est-à-dire, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et la vallée de la Roya). Il respecte les principes de la méthode par quotas. Néanmoins, nous avons jugé important de sur représenter les petites communes afin que leurs données puissent être exploitées. Les variables d'analyses ont été cadrées sur la population de plus de 15 ans selon l'INSEE, au travers de cinq critères d'échantillonnage : l'âge, le sexe, la Catégorie Socioprofessionnelle (CSP), la commune et l'ancienneté sur le territoire. Le terrain s'est déroulé sur un mois et a été effectué par une enquêtrice formée aux impératifs de cette méthode.

L'idée générale de cette méthode repose sur la construction d'un échantillon dont la structure correspond à la population toute entière, selon certains critères a préalablement choisi.

En effet, certaines contraintes techniques ont mécaniquement imposé la méthode par quotas . Voici un comparatif avec la méthode aléatoire.

	Méthode des quotas	Méthode aléatoire
Avantages	- Recommandée pour un échantillon <1000 personnes - Peu coûteuse - Rapide	- Facilité du recueil des données une fois l'échantillonnage accompli - Rigueur statistique
Inconvénients	-Manque d'information sur la fiabilité des données	- Nécessité d'une base de sondage - Nécessité d'un dispositif de tri aléatoire - Budget contraignant

L'enquête suivante a vocation à rentrer dans la phase de consultation de la population relative à l'élaboration du SCOT. L'objectif de ce questionnaire est de mettre en valeur l'implication de la population sur les projets du territoire. Il s'agit surtout et plus particulièrement de connaître l'avis de la population par rapport aux projets posés pour les 20 ans à venir et de savoir comment elle appréhende lesdits projets.

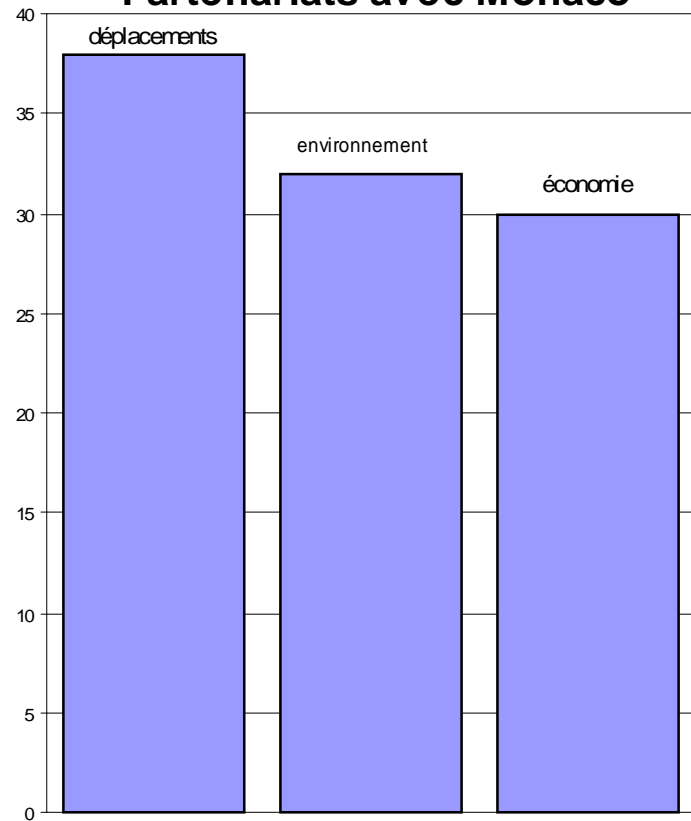
L'organisation du questionnaire, après avoir recueilli les variables qualitatives (concernant l'âge, le sexe, la CSP ou la commune de l'individu) a été de suivre les différentes thématiques développées successivement dans le SCOT.

- partenariats transfrontaliers
- priorités de la population en matière d'économie : initiatives du SCOT et préférences de type de commerce
- vision de la croissance du territoire SCOT : quelle urbanisation pour y répondre ?
- politique en matière de création de logements pour les actifs : quelle démarche engager ?
- déplacements : profil des utilisateurs potentiels de transports collectifs, dynamique générale privilégiée par la population en matière de transport et sensibilité de la population à quelques projets fédérateurs développés dans le SCOT
- politique environnementale : quelles sont les actions auxquelles la population est le plus sensible par ordre de préférence.

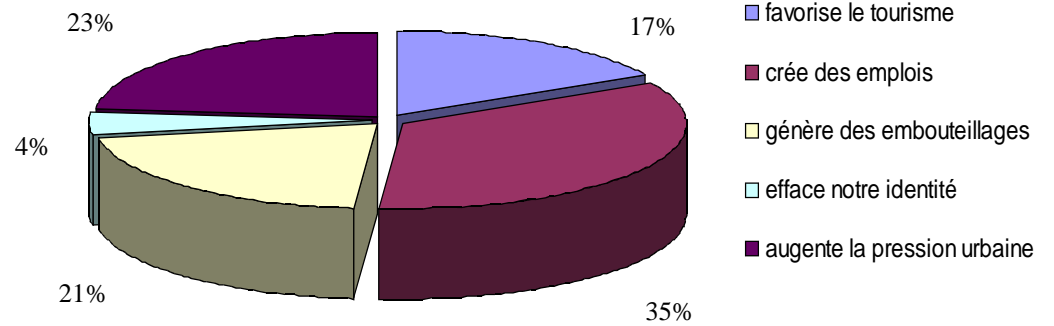
Pour renvoi, le questionnaire se trouve en annexe.

Quels types de rapports transfrontaliers pour le territoire SCOT ?

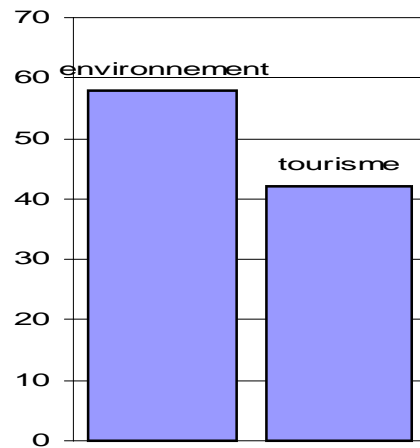
Partenariats avec Monaco



Influence de Monaco sur notre territoire



Partenariats avec l'Italie



La **proximité de Monaco** est perçue aussi bien de manière positive (52%) que négative (48%).

Si 35% de la population considère son action bénéfique dans la mesure où elle génère des emplois pour notre territoire, les deux propositions recueillant ensuite un maximum de suffrages sont plutôt négatives. Ainsi, 23% soulignent que la principauté augmente la pression urbaine et 21% considèrent qu'elle génère des embouteillages.

Cette proximité est d'autant mieux perçue que l'on se rapproche de la façade maritime.

Concernant **les différentes dynamiques à engager avec Monaco**, les personnes sondées se sont exprimées majoritairement en faveur de partenariats en matière de déplacements. Les zones Centre SCOT et Haute Roya paraissent y être le plus sensible.

On observe également que ce sont les femmes à 42% qui privilégient les déplacements alors que les hommes sont légèrement plus sensibles à l'aspect économique (36%).

De même les CSP Employés et Ouvriers sont plus sensibles aux déplacements (47%).

Les personnes âgées se distinguent par leur préférence pour des démarches environnementales.

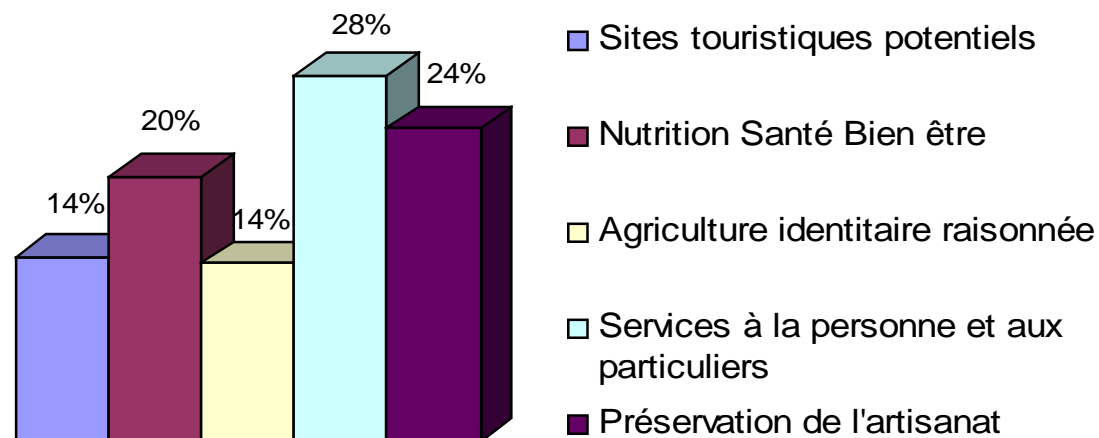
Avec l'Italie, ce sont essentiellement des actions partenariales concernant l'environnement qui sont nettement favorisées.

On notera néanmoins que la préoccupation d'une valorisation du tourisme avec l'Italie apparaît de manière plus flagrante dans la vallée de la Roya.

De même, les plus jeunes sont plus sensibles à des démarches touristiques.

Quel domaine économique est le plus prisé ?

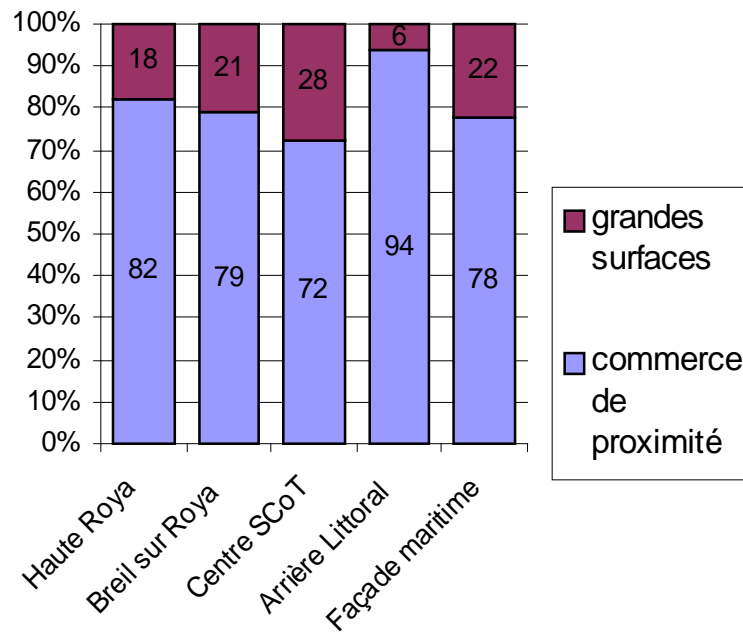
Les préférences en matière d'économie



Concernant **les initiatives économiques du SCOT**, les propositions de renforcement des services à la personne et aux particuliers et la préservation de l'artisanat sont citées par 28% des personnes.

La filière Nutrition Santé Bien Être regroupe près d'une personne sur quatre, elle rencontre surtout du succès sur les grosses communes de la façade maritime et à La Turbie.

Par ailleurs, 5 points d'écart marquent une préférence des hommes pour les initiatives touristiques (17% contre 12%) et des femmes pour les services à la personne et aux particuliers (31% contre 26%).



Au sujet de **la répartition des commerces**, on découvre sans grande surprise que près de 80% des gens se disent favorable au commerce de proximité. L'intérêt est ici de faire apparaître, où et pour qui l'essor d'une grande surface se fait pressant.

Géographiquement, on s'aperçoit que ce sont des grandes villes de la façade maritime telle que Menton ou Beausoleil qui font état d'un besoin avec en moyenne 1/4 des personnes interrogées qui expriment ce manque. Néanmoins, d'autres habitants de communes comme Sospel ou Breil-sur-Roya manifestent également cette volonté. Enfin, dans la Haute Roya, beaucoup auront fait état de la nécessité à faire leurs courses en Italie, alors qu'était anciennement prévu une surface à Fontan.

Enfin, le fait d'exprimer un besoin est **dépendant du statut social**. Ainsi, les CSP ouvriers/employés (19%) et les personnes sans activité professionnelle (24%) ou retraités (20%) ont plus besoin que d'autres de l'existence de grandes surfaces. Et, on observera tout naturellement que seulement 7% des artisans et commerçants sont favorables aux grandes surfaces.

Concernant l'**âge**, 27% des 45/59ans s'expriment en faveur des grandes surfaces, ce qui est significativement au dessus de la moyenne (21%) de la population.

Quel type d'urbanisation pour le territoire SCOT ?

Globalement, on observe un équilibre parfait entre le nombre de personnes favorables et défavorables à une densification de l'urbain (soit 40 % chacun et 20 % sans opinion) au sein du territoire.

On peut néanmoins constater que **les points de vue diffèrent selon le lieu de résidence**. Ainsi, il apparaît que plus on se rapproche du littoral, et plus la population est favorable à une densification de l'urbain.

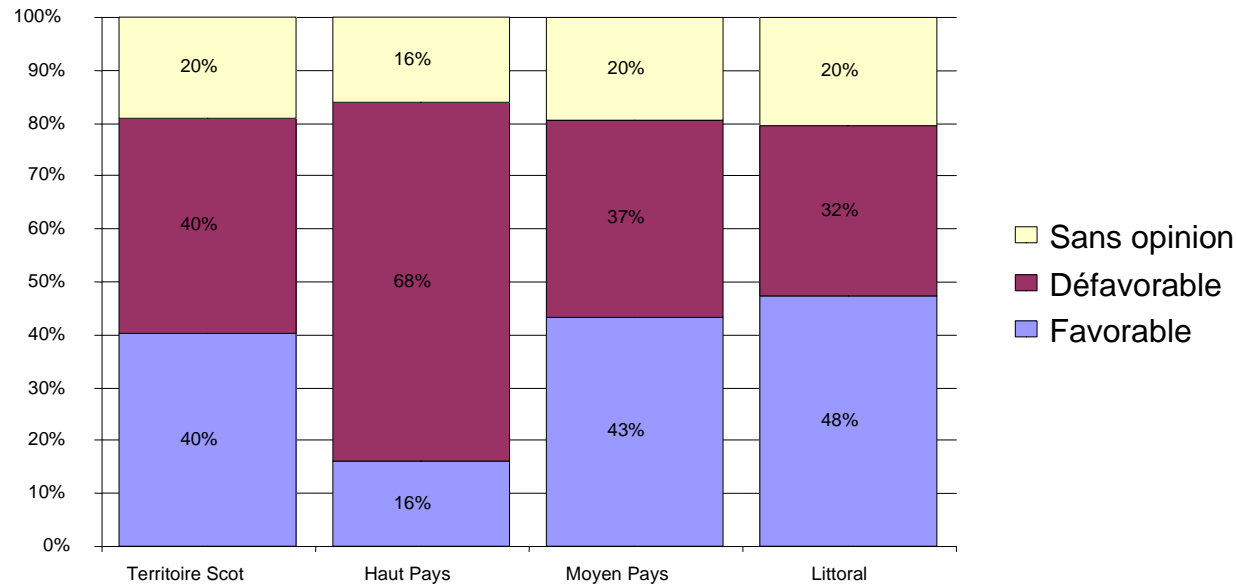
Les 68% de personnes appartenant au Haut Pays, témoignent d'une réelle opposition à une urbanisation densifiée. Si, pendant la passation du questionnaire, on observe qu'ils sont généralement tous sensibles au souci de préserver les paysages alentours, l'idée d'une densité minimale relative aux nouvelles constructions reste néanmoins rejetée.

Parallèlement, les grosses communes littorales sont au contraire préparées à cette solution et la difficulté à se loger renforce la perception positive de cette densification. Ainsi :

- à Beausoleil : 46% y sont favorables et 35% contre
- à Menton : 49% y sont favorables et 29% contre
- à Roquebrune-Cap-Martin : 60% y sont favorable et 26% contre

L'âge est légèrement significatif, on peut noter que parmi les classes d'âge comprenant le plus d'actifs, ceux qui se prononcent sont plutôt opposés à cette mesure (57% chez les 30/44ans et 52% chez les 45/59 ans). Tandis que les 15/29 ans sont à l'équilibre et les plus de 60 ans se prononçant sont majoritairement favorables (58%).

Opinion vis-à-vis d'une densification de l'urbain (par secteur)



Le découpage ici présenté entre Hauts Pays, Moyen Pays et Littoral reprend le découpage du SCOT. Le Haut Pays concerne la Haute Roya et le secteur de Breil-sur-Roya. Le Moyen Pays correspond au Centre SCOT et à l'arrière littoral. Le littoral correspond à la façade littorale du SCOT.

En se basant sur les réponses exprimées, on peut voir que le facteur « **catégorie socioprofessionnelle** » est **significatif**. On observe que ce **sont essentiellement les travailleurs modestes (employés et ouvriers) qui sont le plus hostiles à une densification (à 53%)**. Tandis que les personnes sans activité professionnelle et les retraités se prononcent très largement en faveur (respectivement 55 et 60%). Les catégories socioprofessionnelles élevées y sont moyennement favorables (cadres et professions intermédiaires).

Enfin, **l'ancienneté sur le territoire joue**, ce sont les personnes arrivées il y a moins de 5 ans qui sont les seules à émettre un avis positif vis-à-vis d'une densification (54%) parmi celles exprimant un choix. Tandis que 56% pour celles arrivées dans une frange entre 5 et 10 ans y sont opposés et que les avis restent partagés parmi les résidents habitants sur le territoire depuis plus de 10 ans.

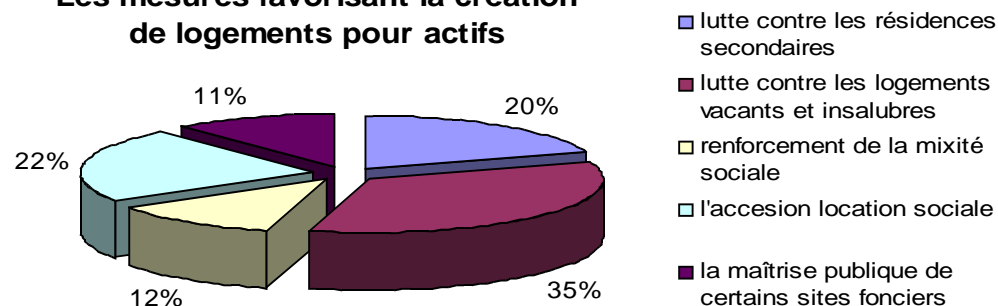
Quelles dynamiques pour favoriser la création de logements ?

Comme nous l'avons vu précédemment, les avis demeurent très partagés concernant le type d'urbanisation à envisager pour les années à venir. Mais, à chaque fois qu'un avis positif a été émis en faveur d'une densification, il est apparu que celui-ci répondait en grande partie à une exigence en matière de création de logements.

Le SCOT rappelle l'urgence de la situation en prévoyant la production de logements neufs (dont la construction de 7000 résidences principales dans les 20 ans à venir) et tend à favoriser la production de logements pour les actifs.

La question du logement et notamment du logement à loyer modéré apparaît comme un sujet sensible, dans la mesure où l'objectif de 12% de logements sociaux semble difficile à atteindre au vu des sommets qu'atteignent les prix du foncier. *(Ce coût prohibitif du foncier est par ailleurs pointé du doigt lorsque une personne sur quatre affirme que la proximité de Monaco aggrave la pression urbaine).*

Les mesures favorisant la création de logements pour actifs

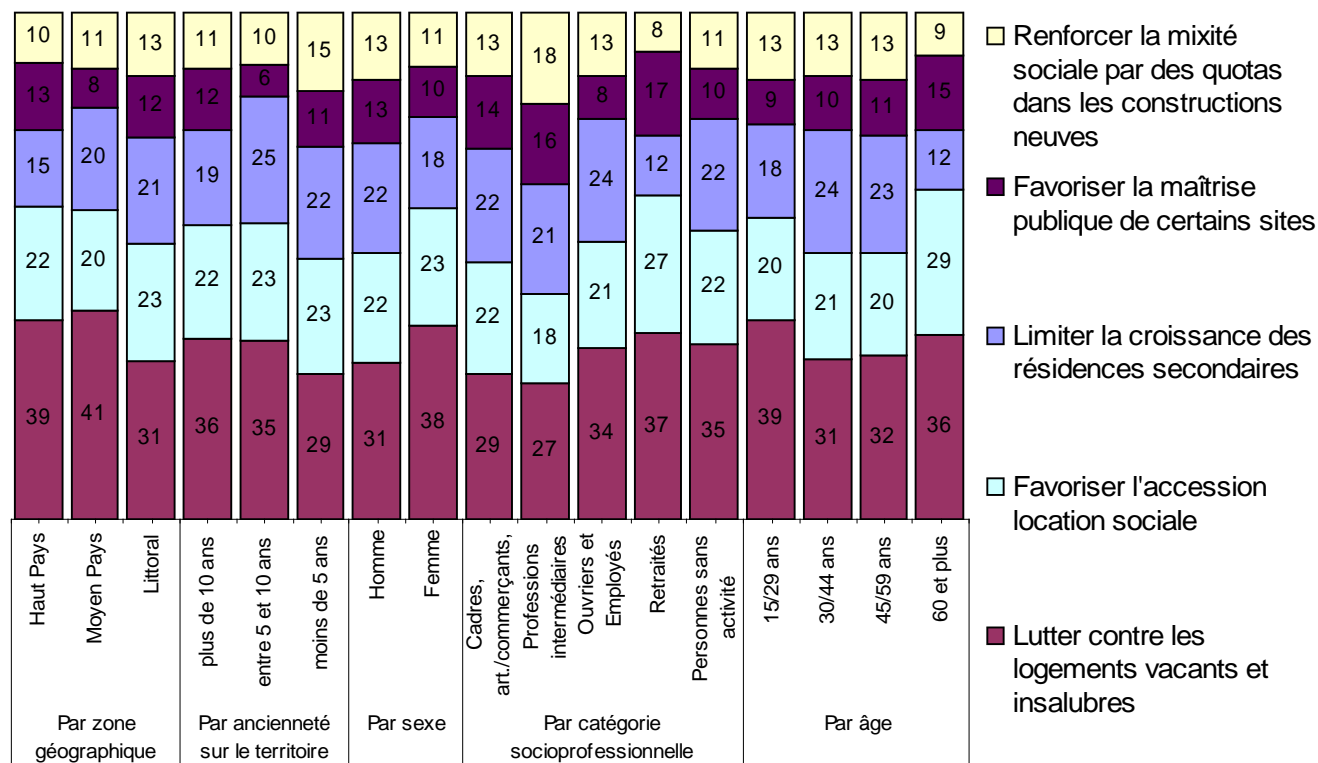


Dès lors, il nous est apparu important dans ce questionnaire de demander à la population quelles sont les mesures qui à ses yeux permettraient de mieux répondre à cette pénurie de logements.

Avec 35 %, les dispositifs de lutte contre les logements vacants arrivent largement en tête des solutions pour lutter contre la pénurie de logements. En effet, à maintes reprises a été évoquée « l'injustice » que représente l'existence de logements inoccupés ou pas entretenus dans la mesure où l'on manque de logements sur le marché. Suivent ensuite, avec 22 %, les aides concernant l'accèsion location sociale qui apparaissent comme une possibilité pour devenir propriétaire.

Enfin, avec 20 %, l'objectif de lutte contre les résidences secondaires en favorisant les résidences principales mis en valeur dans le SCOT reste également très populaire dans la mesure où les difficultés à trouver un logement à l'année pour les personnes de la région sont omniprésentes.

Répartition de la population selon les politiques à mener en matière de logement



Concernant **les deuxièmes choix**, la **variable âge** laisse apparaître que les 30/59 ans restent préoccupés par le développement des résidences secondaires. En effet cette catégorie de population ressent les effets du développement territorial depuis une vingtaine d'année. En revanche les catégories de 15/29 ans et de plus de 60 ans sont préoccupées par un besoin de logement social.

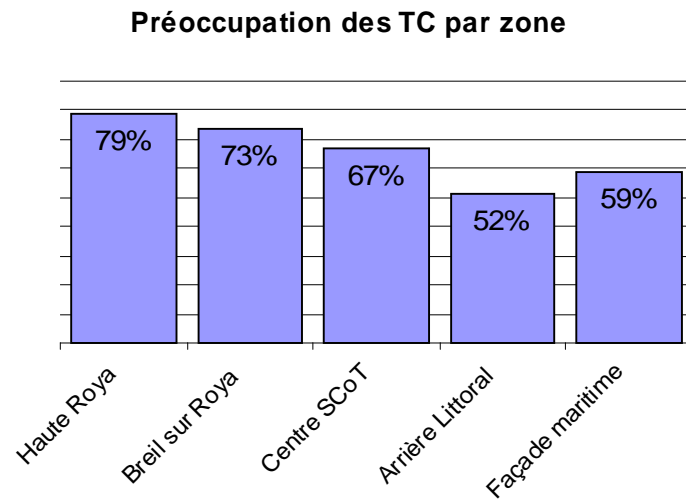
La **variable sexe** laisse apparaître une plus forte sensibilité des femmes à la lutte contre les logements vacants et insalubres (7 points de plus). Les hommes seront au contraire plus sensibles à la lutte contre les résidences secondaires (4 points de plus).

Enfin, on peut noter que l'appartenance territoriale n'est pas un facteur marquant sauf sur la question des logements vacants qui fait apparaître un écart de 10 points entre les réponses données sur le littoral et celles données sur le reste du territoire.

On peut tout d'abord constater qu'au regard de toutes les variables d'analyse, la répartition entre les choix d'actions à mener en matière de logement, se fait de manière relativement homogène.

La **lutte contre les logements vacants et insalubres est prioritaire** toutes classes socioprofessionnelles confondues. En effet cela représente 37% chez les retraités, 35% pour les personnes sans activité professionnelle et 34% chez les ouvriers et employés. Cette solution est également importante chez les 15/29 ans à 39% et 36% pour les plus de 60 ans.

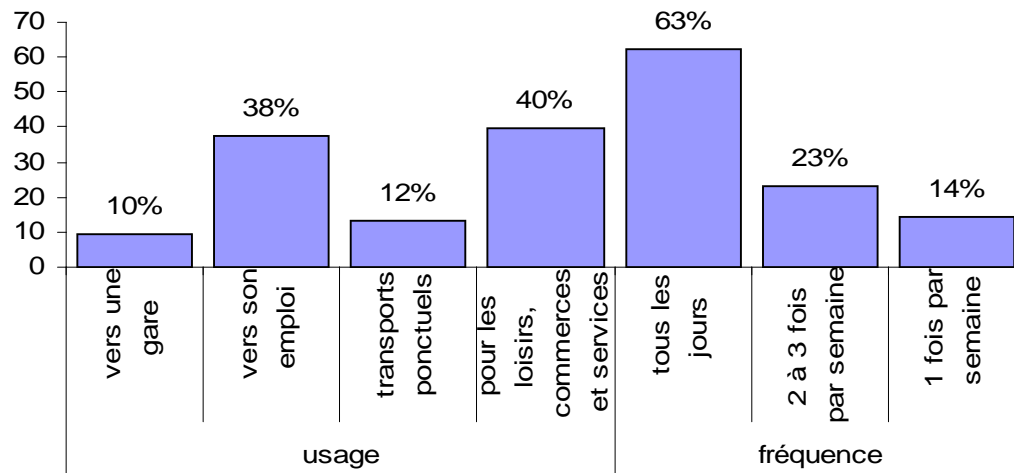
Quels modes de transports pour demain ?



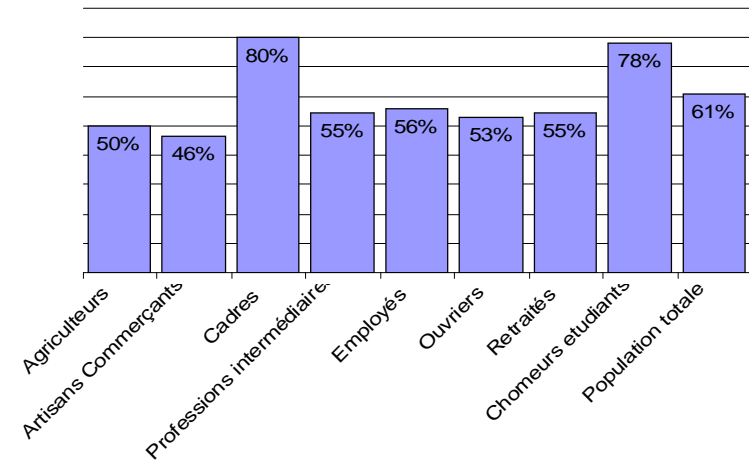
Le PADD ayant pointé du doigt l'insuffisance de Transports Collectifs (T.C.), le SCOT a pour objectif de renforcer l'offre de ces transports souhaitant rester fidèle aux objectifs de développement durable préalablement fixés. Pour ce faire, il convient de **connaître la population consommatrice de T.C., ou susceptible d'utiliser ces transports s'ils étaient développés, qu'on considèrera comme une population intéressée par les T.C.** Sur un échantillon significatif de 280 personnes, 61% déclarent être intéressés par les T.C.. C'est de cette population dont nous allons ici parler. Parmi celle-ci, 69% a une prédilection pour le bus et 37% pour le train. Elle est composée à 60 % de femmes.

Parmi la population totale certaines CSP se déclarent plus intéressées par l'utilisation des T.C.. Ainsi, les cadres (80%) et les personnes sans activités professionnelle (78%) se déclarent sensibles à l'utilisation des T.C., ils sont largement sur représentés et nettement au dessus des 61%.

Utilisation des Transports en Commun



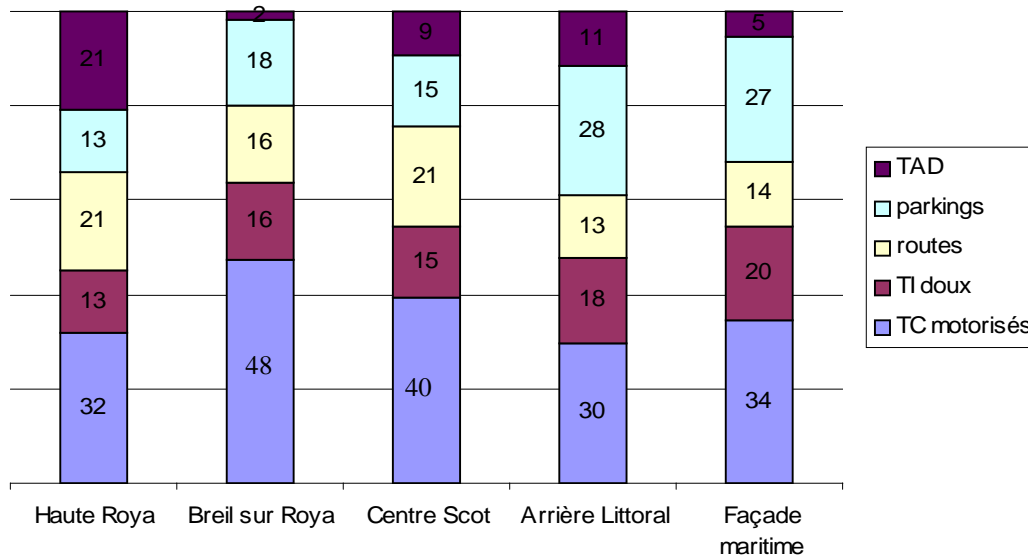
Personnes intéressées par les transports collectifs par catégorie socioprofessionnelle



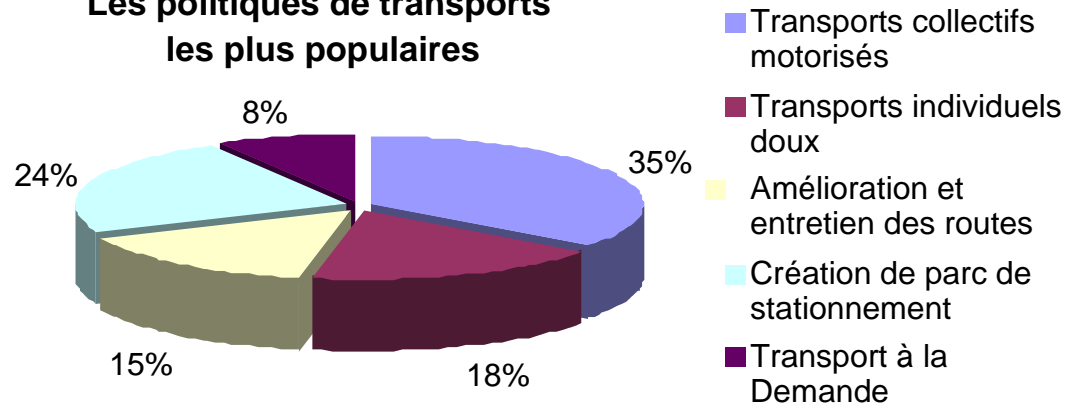
Les **destinations** citées par les sondés concernent pour 80%, l'emploi, les loisirs, les commerces et les services, ce qui **explique que la fréquence** de T.C. attendue soit journalière à 63%.

Enfin, on peut noter que **l'appartenance géographique pèse** dans le sens où l'arrière pays regroupe un plus grand nombre d'utilisateurs et de personnes en attente de plus de transports en commun.

Mode de transport à favoriser par zone du SCOT



Les politiques de transports les plus populaires



De manière générale, les transports en commun sont globalement sollicités (61%) comme nous l'avons vu précédemment. Cet aspect est renforcé par les réponses à la question suivante dans le questionnaire. On peut y voir que les transports ayant trait au développement durable regroupent 59% des attentes des sondés (T.C. motorisés, transports individuels (T.I.) doux et transport à la demande (T.A.D.)). Les personnes ont donc répondu avec cohérence lorsqu'on a opposé l'usage des transports doux aux transports motorisés plus polluants.

Cependant, il ne faut pas pour autant négliger de noter que 23% de la population interrogée souhaiterait voir plus de parkings créés.

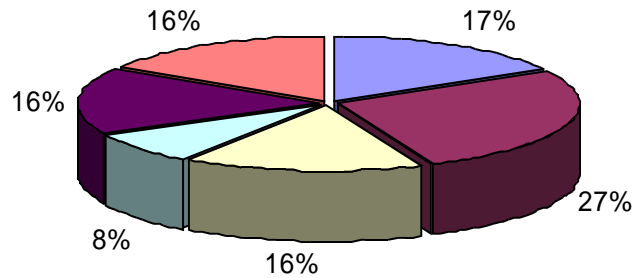
Après les 35% en moyenne favorisant le développement des T.C. motorisés quelque soit **l'ancienneté sur le territoire**, on peut observer que les personnes depuis moins de 10 ans sur le territoire se prononcent pour près d'un quart en faveur du développement de T.I. doux contre 16% pour les plus anciens résidents. Et qu'au contraire, un quart des personnes implantées sur le territoire depuis plus de 10 ans affirme nettement le besoin de parkings.

La **variable géographique** pèse inévitablement. La demande de parking étant plus présente sur les communes où le foncier se fait rare, elle atteint près de 30% sur la façade maritime et sur l'arrière littoral. Concernant les T.C., on peut noter qu'ils sont plus attendus à Breil sur Roya et dans le centre SCOT. Enfin, le TAD concerne de fait des communes plus isolées telles qu'on en trouve dans la Haute Roya, ce qui explique que le développement de ce mode de TC soit important pour 21% des sondés de cette zone.

La **variable sexe** met en valeur que les hommes sont plus sensibles à la création de parkings (25% contre 20%) tandis que les femmes le sont plus aux T.I. doux (21% contre 16%).

Quels projets de déplacement structurants pour le territoire ?

Popularité des projets en matière de déplacement

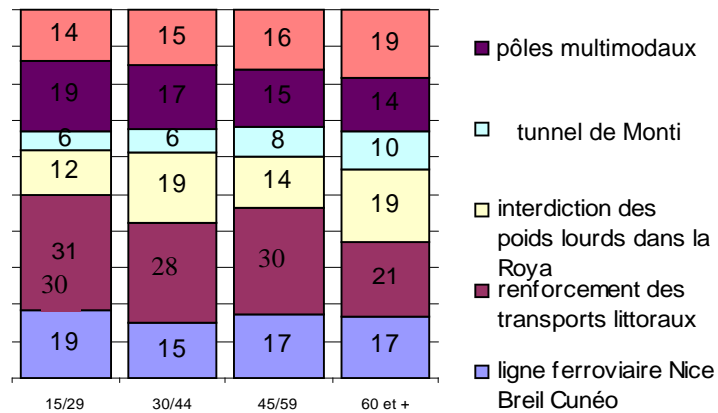


- ligne ferroviaire Nice-Breil-Cunéo
- renforcement des transports littoraux
- interdiction des poids lourds dans la Roya
- tunnel de Monti
- pôle multi modaux
- LGV PACA

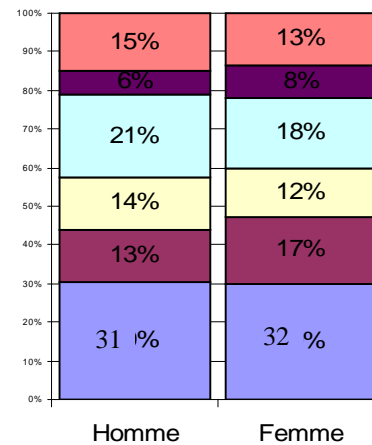
Sur 6 propositions, c'est le renforcement des transports littoraux sur l'axe Menton-Monaco-Nice qui rencontre le plus de succès avec un peu plus d'un quart des personnes interrogées qui sont favorables à cette ligne.

Le renforcement de la ligne Nice-Breil- Cuneo arrive ensuite avec 17%, ainsi que le prolongement de la ligne grande vitesse PACA avec 16%, la création de pôles multimodaux avec 16% et l'interdiction des poids lourds dans la vallée de la Roya avec 16%. Ils regroupent chacun plus de 15% de la population sondée, tandis que la création du tunnel de Monti est citée uniquement par 8% des personnes sondées.

Projet déplacement par âge



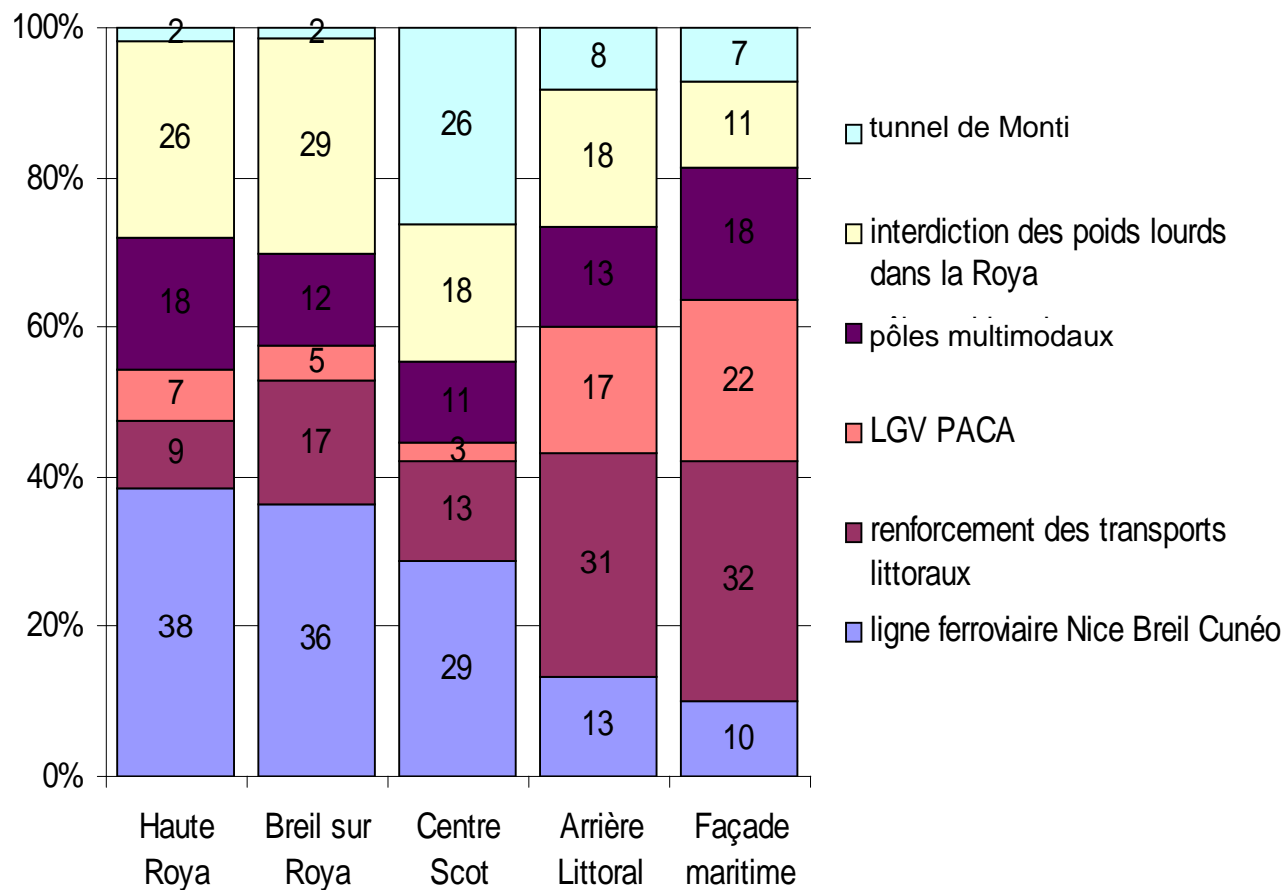
Projet déplacement par sexe



Le tri par classe d'âge nous permet de constater qu'un pôle multimodal est un aménagement d'autant mieux perçu que l'on est jeune. Parallèlement, le prolongement de la ligne grande vitesse PACA et la création du tunnel de Monti sont d'autant mieux perçus que l'on vieillit. Cette disposition entre les deux types d'aménagements marque des projets conçus à des périodes différentes ce premier facteur explicatif est à associer à l'utilisation effective des transports dans chaque catégorie d'âge.

Le tri par genre, nous montre que les résultats sont relativement similaires. On a une légère préférence des hommes pour la réalisation du tunnel de Monti (3 points de plus que les femmes) et parallèlement les femmes penchent plus vers le renforcement des transports littoraux (4 points de plus).

Projets de déplacement en fonction de l'appartenance à une zone du SCOT



On remarque tout d'abord que, plus on s'éloigne de l'arrière pays et moins la ligne de train Nice-Breil-Cuneo est une préoccupation. En effet cette ligne concerne prioritairement les communes des trois premières zones (39, 36 et 29%).

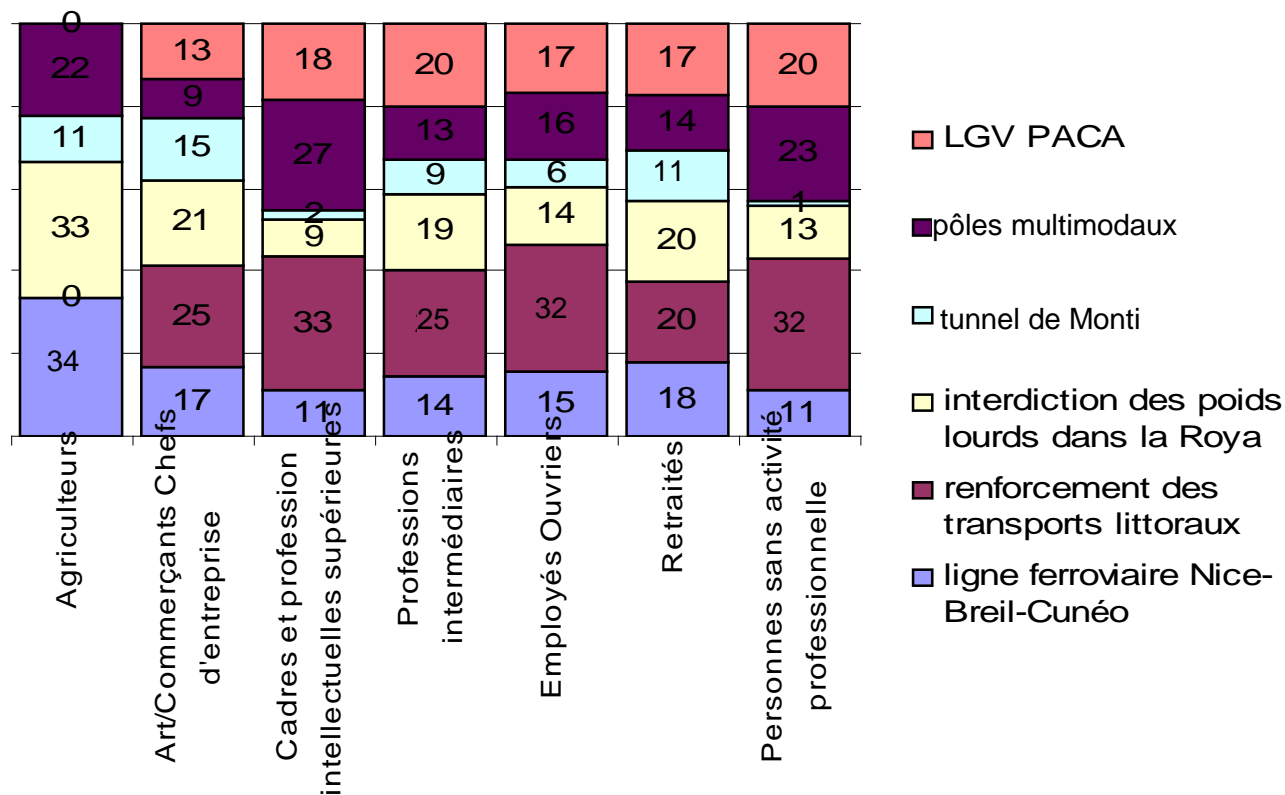
Réciproquement, il apparaît que le renforcement des transports littoraux intéresse prioritairement la façade maritime (32%) et l'arrière littoral (30%) qui sont également plus directement concernées.

L'interdiction des poids lourds dans la vallée de la Roya recueille plus de sensibilités dans la vallée de la Roya avec 6 à 18 points de plus que sur le reste du territoire.

La volonté de développement de pôles multimodaux est plus également répartie.

Enfin, la nécessité de construction du tunnel de Monti est à 26 % dans le centre SCOT (pour desservir Sospel), à 8 % dans l'arrière littoral (pour Castillon) et 7% sur la façade maritime (également répartis entre Menton, Beausoleil et Roquebrune-Cap-Martin)

Projets en matière de déplacement selon la CSP



Attention : La variable Agriculteur a été mise dans ce tableau, car elle devait être représentée. Ces résultats ne peuvent toutefois pas faire l'objet d'un traitement statistique dans la mesure où ils ne concernent que 4 personnes (déjà sur représentées). Elle ne figure en conséquence, ici, qu'à titre indicatif.

Le renforcement des transports littoraux demeure l'option majoritairement choisie, à l'exception des agriculteurs interrogés (résidents à Breil-sur-Roya, Moulinet et Sospel, ce qui explique leur préférence pour la ligne de train d'arrière pays et pour l'interdiction des poids lourds dans la vallée de la Roya).

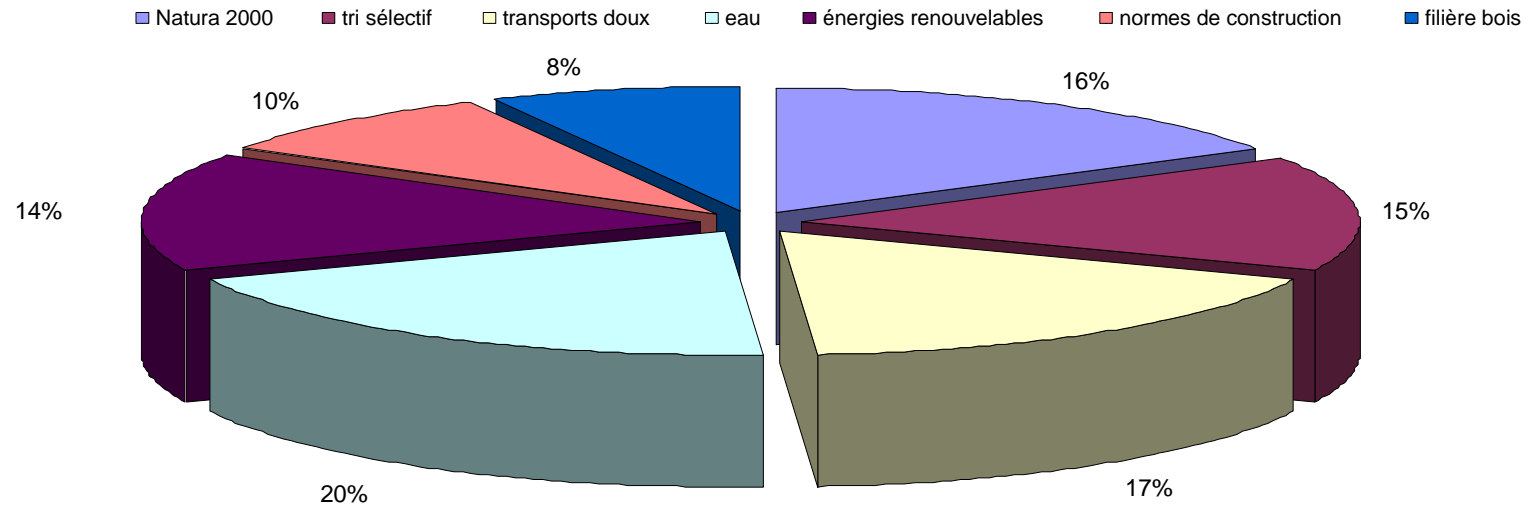
Il est intéressant d'observer que les personnes sans activité professionnelle et les cadres et professions intellectuelles supérieures se rejoignent sur l'option recueillant ensuite le plus de voix : la création de pôles multimodaux, avec respectivement, 23% et 27%.

L'interdiction des poids lourds dans la vallée de la Roya est une mesure plébiscitée par l'ensemble des CSP avec une tendance moins importante chez les cadres et professions intellectuelles supérieures.

L'ensemble des CSP se prononce également en faveur du prolongement de la Ligne Grande Vitesse Provence Alpes Côte d'Azur à raison de 20%. Cette tendance est moins nette chez les artisans/commerçants et chefs d'entreprise.

Quelle perception des actions prioritaires en matière d'environnement ?

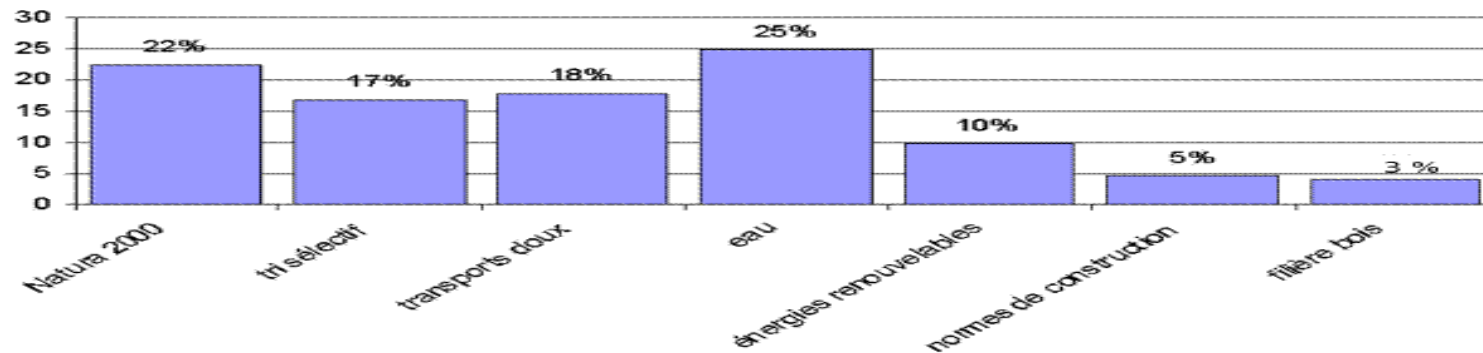
Répartition des choix en matière d'environnement (tous choix confondus)



Si l'on observe les choix qui sont cités en priorité et indifféremment de la valeur qui leur est accordée, on observe que :

- la préservation de la qualité de l'eau arrive en premier et est citée par 20% des personnes interrogées
- suivent ensuite avec des pourcentages équivalents (entre 15 et 17 %) les mesures favorisant les transports à énergie propre, l'intensification du réseau Natura 2000, le développement du tri sélectif et l'amélioration du traitement des déchets ainsi que le développement des énergies renouvelables.
- enfin, les modalités les moins couramment citées sont l'application des normes environnementales en matière de construction avec 10% et le développement de la filière bois avec 8%.

Répartition des premiers choix en matière d'environnement



Comme nous pouvons l'observer ci-dessus, c'est la préservation de la qualité de l'eau qui est citée prioritairement pour un quart des personnes interrogées. Pour 22% de la population, c'est NATURA 2000 qui apparaît être une mesure prioritaire.

Le développement des transports à énergie propre recueille 18% des premiers choix et le tri sélectif le suit de près avec 17% des premiers choix.

Les énergies renouvelables, si elles sont citées dans 15% des cas, n'apparaissent en premier choix que dans 10% des cas.

Enfin, on peut vérifier que l'application des normes environnementales en matière de construction et le développement de la filière bois restent les mesures les moins populaires en matière d'environnement, citées dans moins de 10% des cas, elles n'apparaissent en premiers choix pour les sondés que pour environ 5% d'entre eux.

ANNEXE

Questionnaire passé auprès de la population

Depuis 2006, la Communauté de la Riviera Française et la Roya se sont associées pour travailler à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Dans le cadre de la concertation, nous avons décidé d'effectuer un sondage auprès de la population. A travers ce questionnaire, nous souhaitons connaître votre avis sur les grandes orientations pour les vingt ans à venir.

Pour mieux vous connaître

Vous êtes : Un homme Une femme

Votre âge : 15/29 ans 45/59 ans
 30/44 ans 60 ans et plus

Votre profession :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Agriculteurs, exploitants | <input type="checkbox"/> Professions intermédiaires | <input type="checkbox"/> Autres personnes sans activité professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | <input type="checkbox"/> Employés | |
| <input type="checkbox"/> Cadres et professions intellectuelles supérieures | <input type="checkbox"/> Ouvriers | |
| | <input type="checkbox"/> Retraités | |

Si vous ignorez votre catégorie socioprofessionnelle, veuillez expliquer en détail votre profession

.....

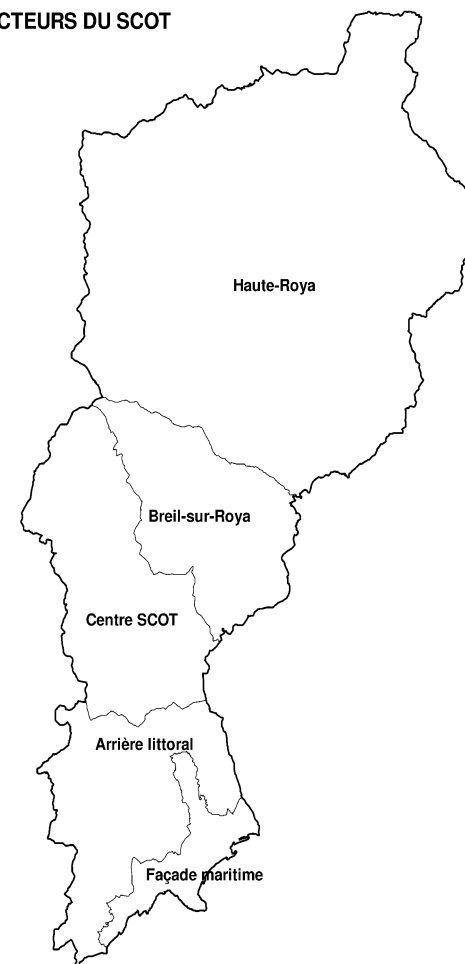
Vous habitez la commune de :

- | | |
|--|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Beausoleil | <input type="checkbox"/> La Turbie |
| <input type="checkbox"/> Breil-sur-Roya | <input type="checkbox"/> La Brigue |
| <input type="checkbox"/> Castellar | <input type="checkbox"/> Tende |
| <input type="checkbox"/> Castillon | <input type="checkbox"/> Peille |
| <input type="checkbox"/> Fontan | |
| <input type="checkbox"/> Gorbio | |
| <input type="checkbox"/> Menton | |
| <input type="checkbox"/> Moulinet | |
| <input type="checkbox"/> Roquebrune-Cap-Martin | |
| <input type="checkbox"/> Sainte Agnès | |
| <input type="checkbox"/> Saorge | |
| <input type="checkbox"/> Sospel | |

Depuis combien de temps résidez vous sur le territoire ?

- Plus de 10 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Moins de 5 ans

LES SECTEURS DU SCOT



Quelle gestion du territoire SCOT ?

Le territoire SCOT se répartit actuellement en 5 secteurs regroupant la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) et la vallée de la Roya. Son positionnement doublement transfrontalier tend naturellement à rendre le lieu attractif.

Selon vous, quelle démarche vous semble prioritaire dans le rapport que le territoire SCOT entretient avec : *(ne cocher qu'une seule case dans les deux cas)*

Monaco

- améliorer les déplacements (transports collectifs et individuels)
- préserver l'environnement
- organiser plus de partenariats économiques

L'Italie

- gérer en commun l'environnement et les espaces naturels
- aller vers des partenariats touristiques

Selon vous qu'apporte la proximité avec Monaco au quotidien ? *(2 choix possibles)*

- une clientèle touristique supérieure
- du développement économique et des emplois sur notre territoire
- des embouteillages
- un risque d'effacement de l'identité des territoires voisins
- une augmentation de la pression urbaine

La proximité monégasque et italienne crée une forte demande en matière de logements et génère nombre de flux routiers. Néanmoins, afin de ne pas être réduit à une image de zone dortoir ou de lieu de passage, les élus du SCOT envisagent de renforcer l'affirmation de notre territoire en agissant sur divers leviers :

Une relance économique forte

La création de Zones d'Activité, plus particulièrement sur Menton et sur les grosses communes, inscrira certaines zones de la ville dans le cadre de nouveaux pôles économiques. Cela permettra d'innover en matière de bassin d'emplois (par exemple, les abords des gares).

Selon vous, quelles initiatives préconisées par le SCOT sont à prioriser ?

(2 choix possibles)

- le renforcement du tourisme par le développement de sites potentiels
- le développement de l'industrie de luxe ou de la recherche au travers de la création de la filière Nutrition/Santé/Bien-être (création de 900 emplois)
- la dynamisation d'une agriculture identitaire raisonnée
- le renforcement des services à la personne et aux particuliers
- la préservation de l'artisanat

Selon vous, doit-on donner la priorité :

- au commerce de proximité
- au développement de grandes surfaces

Préciser où si opinion arrêtée

Une croissance démographique plus modérée et équilibrée sur le territoire communautaire

Le Scot envisage une croissance démographique modeste de l'ordre de 0.38% par an. Les populations nouvelles se concentreront essentiellement dans la vallée de la Roya et le centre du territoire SCOT.

L'urbanisation, est de ce fait, repensée au travers de 3 objectifs :

- *préserver les paysages*
- *éviter l'étalement urbain par une limitation des déplacements motorisés*
- *économiser l'espace en densifiant la construction.*

Pour ce faire, le SCOT préconise des règles de densité minimale concernant les quartiers d'habitat nouveau. Cela favorisera des logements collectifs et tendra à réduire la part de villas et autres logements individuels. Etes-vous ?

- Plutôt favorable Plutôt défavorable Sans opinion

Des logements pour les actifs

Le SCOT préconise des politiques volontaristes à engager en matière d'habitat pour faire face à des problèmes structurels tels :

- *un foncier existant mais difficilement mobilisable*
- *une surreprésentation des résidences secondaires*
- *l'augmentation du nombre total des ménages (dessalement).*

Le territoire nécessite dès lors plus de logements pour actifs. En effet, il manque de logements publics à loyers modérés, ce qui rend difficile l'accès au logement pour les jeunes couples, certains retraités et plus généralement les foyers à revenus modestes (70% des ménages de la CARF sont éligibles au logement social). Au sein du SCOT, les élus ont déterminé un objectif global de création 2100 logements locatifs (et de 490 en accession social) par rapport à l'ensemble des logements autorisés, en vue de favoriser le logement des actifs.

A ce titre, quelles sont les orientations qui vous paraissent prioritaires ?

(2 choix possibles)

- Limiter la croissance continue des résidences secondaires tout en encourageant le développement des résidences principales
- Lutter contre les logements vacants et insalubres
- Favoriser la mixité sociale en instaurant des quotas (type 30% de logements sociaux dans tous les programmes collectifs de constructions neuves)
- Privilégier la production de logements en accession/location sociale
- Favoriser la maîtrise publique de certains sites fonciers dans le cadre d'opérations d'urbanisation importantes et localisées (logements, équipements publics et commerces)

Des déplacements facilités

Au sein de votre foyer, y'a-t-il en dehors des scolaires, des personnes intéressées par les transports publics ?

- Oui
- Non

Si oui, pour quel mode :.....

Votre commune de départ :.....

- Transport quotidien vers une gare

- Transport quotidien vers son emploi
- Transports très ponctuels
- Transport régulier pour les loisirs, les commerces, les services (dans ce cas, quelle fréquence ?) tous les jours
 - 2 à 3 fois par semaine
 - 1 fois par semaine

Selon vous quelle politique de transport doit-on engager aujourd'hui pour notre territoire ? (2 choix possibles)

- Encourager l'usage et développer les infrastructures de transports collectifs motorisés (train, bus en site propre...)
- Encourager l'usage et développer les infrastructures de transports individuels doux (vélos en libre accès, trottoirs et passages piétons...)
- Améliorer et développer le réseau routier
- Des équipements pour les stationnements automobiles (parkings, parcs relais)
- L'essor du transport à la demande

A quels projets redéfinis dans le SCOT êtes-vous le plus sensible ? (3 choix possibles)

- Renforcement de la ligne ferroviaire Nice-Breil-Cunéo
- Facilitations des transports littoraux sur l'axe Menton-Monaco-Nice
- L'interdiction des poids lourds dans la vallée de la Roya
- L'accessibilité de Castillon avec la réalisation du tunnel Monti
- L'aménagement des gares en pôles multimodaux
- Le prolongement de la LGV PACA jusqu'à Vintimille

Une politique soucieuse de l'environnement

En matière d'environnement, dans quel domaines pensez vous qu'il est primordial d'agir ? Classer 3 propositions par ordre de préférence

- Protéger notre patrimoine naturel à travers l'intensification du réseau Natura 2000
- Intensifier la pratique du tri sélectif des déchets et améliorer leur traitement (valorisation et recyclage)
- Favoriser les transports à énergie propre pour limiter la pollution de l'air
- Préserver la qualité des eaux continentales et maritimes
- Développer les énergies renouvelables
- Appliquer les normes environnementales en matière de construction (Haute Qualité Environnementale, réglementation thermique etc) dans les programmes de logements
- Valoriser la filière bois par l'augmentation des usines d'extraction de la ressource et le développement des usines de valorisation de la ressource

